



EMPLOI

ORGANISER UN SERVICE D'INTERMEDIATION LOCATIVE

TEMPS NÉCESSAIRE : 12 MOIS

OBJECTIFS

Faciliter l'accès au logement pour des publics vulnérables (travailleurs saisonniers, jeunes actifs, familles).

Soutenir les entreprises locales en simplifiant le logement de leurs salariés.

Valoriser les logements vacants dans le parc privé. Réchauffer les lits.

Renforcer la mixité sociale en diversifiant l'offre de logement sur le territoire.

QUI S'IMPLIQUE ?

Les collectivités territoriales : communes, intercommunalités. / Les partenaires locaux : employeurs, Agences Immobilières à Vocation Sociale (AIVS), associations agréées. Les propriétaires privés souhaitant mettre leur logement à disposition. L'ANAH pour l'accompagnement technique et financier.

POINTS DE VIGILANCE

- Sensibiliser et rassurer les propriétaires privés pour garantir leur engagement.
- S'assurer d'une gestion de qualité par les organismes agréés et accompagner les locataires avec une charte d'engagement.

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES

Respecter les dispositions des lois Alur et Egalité et Citoyenneté, le décret du 7/03/19.

AIVS* : Agence Immobilière à Vocation Sociale

ANAH* : Agence Nationale de l'Habitat

ALLER PLUS LOIN

À LIRE :

COMPRENDRE L'INTERMÉDIATION LOCATIVE (ADRETS)
MON LOGEMENT EN IML (INTERMEDIATION LOCATIVE)

1

Réaliser un diagnostic territorial pour comprendre la demande en logements temporaires. Cartographier les logements vacants du parc privé.

2

Informar les propriétaires sur les avantages du dispositif et les convaincre de louer leurs logements vacants en mobilisant des outils de communication adaptés et des partenariats locaux.

3

Contractualiser avec une agence agréée ou une AIVS* pour gérer les logements et structurer les financements disponibles grâce aux aides et subventions mobilisables

4

Accompagner les propriétaires dans la contractualisation (garanties adaptées) et les démarches de conventionnement avec l'ANAH*. Sécuriser leur engagement

5

Mettre en œuvre la gestion locative. L'organisme mandaté assure un suivi social et administratif pour accompagner locataires et propriétaires.

6

Mesurer l'impact du dispositif à travers un suivi régulier des logements mobilisés et des retours d'expérience pour l'optimiser

**BUDGET NÉCESSAIRE : 3 000 €
+40€/LOGEMENT GÉRER PAR UNE
AIVS***



FLOCON VERT



ORGANISER UN SERVICE D'INTERMEDIATION LOCATIVE

LE LOGEMENT RESTE UN DÉFI PERMANENT

À Chamonix, comme dans beaucoup de stations de montagne, le logement est devenu le nerf de la vie locale.

Entre la pression du marché touristique, la rareté du foncier et les loyers inaccessibles, beaucoup de travailleurs essentiels à la saison – cuisiniers, pisteurs, moniteurs, agents d'entretien, serveurs, employés communaux – peinent à se loger dignement.

Face à cette réalité, nous avons lancé le programme "Logement solidaire – saisonniers", basé sur le principe d'intermédiation locative : un outil souple, humain et efficace pour remettre des logements vacants au service des habitants du territoire.

RASSURER LES PROPRIÉTAIRES ET ACCOMPAGNER LES LOCATAIRES

Le dispositif repose sur une idée simple : rassurer les propriétaires et accompagner les locataires.

Concrètement, un organisme agréé signe un bail avec le propriétaire, puis sous-loue le logement à un travailleur saisonnier à un loyer maîtrisé.

Le propriétaire garde ainsi la sécurité du revenu et la garantie contre les impayés ou dégradations, pendant que le locataire bénéficie d'un accès à un logement stable, conforme et encadré.

Notre rôle, c'est de faire le lien entre les deux : écouter, expliquer, simplifier.

Beaucoup de propriétaires hésitent au début, puis découvrent qu'ils peuvent soutenir la vie locale tout en sécurisant leur bien.

UNE CENTAINE DE LOGEMENTS

Depuis la création du dispositif, une centaine de logements ont déjà été mobilisés : des studios, des appartements familiaux, quelques chalets. Certains étaient vacants depuis plusieurs années.



En collaboration avec la Communauté de communes, SOLIHA, et les acteurs économiques locaux, nous avons accompagné ces remises en location, souvent avec des travaux de réhabilitation et des aides ANAH ou régionales. Ce travail minutieux et relationnel permet de réinjecter progressivement du logement à l'année dans un marché saturé par le tourisme.

Et les retombées sont concrètes : des saisonniers mieux installés, des entreprises qui fidélisent leurs équipes, et une meilleure cohésion sociale dans la vallée.

UN TRAVAIL DE TERRAIN ET D'ÉCOUTE

L'intermédiation locative n'est pas qu'un mécanisme administratif : c'est un travail de terrain et d'écoute.

On rencontre les propriétaires chez eux, on visite les logements, on évalue les besoins, on rassure.

Et on reste en contact avec les saisonniers tout au long de la location, pour anticiper les difficultés et accompagner les transitions entre saisons.

Cette approche personnalisée est ce qui fait la réussite du dispositif. Elle repose sur la confiance, la proximité et la connaissance du territoire.

UNE SOLUTION LOCALE, SOUPLE ET DUPLICABLE

Aujourd'hui, le programme continue de s'élargir, avec le soutien de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix et des partenaires institutionnels.

L'objectif est de pérenniser le modèle, en y intégrant de nouveaux publics (jeunes actifs, travailleurs à l'année, familles monoparentales).

À terme, nous souhaitons créer un réseau de propriétaires solidaires et un guichet unique du logement de transition, capable d'accompagner tous les profils.

C'est une démarche concrète, ancrée dans la réalité du territoire, qui montre qu'en montagne aussi, on peut concilier attractivité touristique et solidarité locale.

